

L'engagement national pour le fret ferroviaire

LES CHIFFRES

- **25 %** : c'est la part du transport terrestre de marchandise que devront représenter les transports ferroviaires et fluviaux en 2022.
- **2 millions de tonnes** : c'est la réduction annuelle de CO₂ qui sera rendue possible grâce à ce plan.
- **7 Mds €** : c'est le montant des investissements qui seront engagés par l'Etat.

L'ESSENTIEL

- Avec le Grenelle de l'environnement, la France s'est engagée à **réduire massivement la part des transports de marchandises dans les émissions de CO₂** en développant des **alternatives fiables au transport routier**.
- **L'objectif fixé est ambitieux** : il s'agit de faire passer la part des transports ferroviaires et fluviaux de marchandises de **14 à 25% d'ici 2022**.
- Pour atteindre cet objectif, Jean-Louis BORLOO a présenté, mercredi 16 septembre 2009, **l'engagement national pour le fret ferroviaire**. Ce vaste programme porté par l'Etat, Réseau Ferré de France et la SNCF vise à **donner un nouveau souffle au fret ferroviaire**.
- D'ici 2020, ce sont **7 Mds € d'argent public** qui seront investis dans la modernisation des infrastructures et des équipements pour construire un fret d'avenir. Parce qu'il faut aller vite, **les premiers chantiers seront lancés dès 2009**.
- Ce vaste programme de l'Etat devra s'accompagner **d'efforts significatifs de la part de la SNCF** en termes de massification du fret mais aussi d'investissements pour qu'elle se positionne dans **le peloton de tête des acteurs du transport vert du 21^{ème} siècle**.

POURQUOI UN ENGAGEMENT NATIONAL EN FAVEUR DU FRET FERROVIAIRE ?

- Avec le Grenelle de l'environnement, la France s'est engagée à **réduire massivement la part des transports de marchandises dans les émissions de CO₂**. Il s'agit de privilégier **un transport plus respectueux de notre planète** et de **trouver des alternatives fiables au transport routier**.
- Parce que ce n'est pas une parole en l'air, **cet engagement est assorti d'un objectif ambitieux** : faire passer la part des transports ferroviaires et fluviaux de marchandises de **14 à 25% d'ici 2022**, avec une première étape à **17,5% d'ici 2012**.
- Le but de l'engagement national en faveur du fret ferroviaire, qui s'inscrit dans la droite ligne de la **stratégie de la France contre le réchauffement climatique**, c'est donc de **donner à notre pays tous les moyens pour atteindre cet objectif**.

EN QUOI CONSISTE CET ENGAGEMENT ?

- L'Etat, avec Réseau Ferré de France et les opérateurs ferroviaires, en particulier la SNCF, **s'engage aujourd'hui à donner un nouveau souffle au fret ferroviaire**. De la même façon que nous sommes passés, il y a quelques années, dans le transport de voyageurs, du Corail au TGV, **nous devons aujourd'hui nous tourner vers le fret ferroviaire de l'avenir**.
- Pour cela, **un programme de très grande ampleur a été élaboré**. Il prévoit notamment de :
 - **Créer un réseau d'autoroutes ferroviaires cadencées** qui permettra de mettre plus de camions sur les trains.
 - **Aider au développement du transport combiné**. Le but est de limiter le transport par la route et d'encourager le rail, le transport fluvial ou maritime. Concrètement, plus de conteneurs de marchandises doivent être mis sur les trains.
 - **Développer les opérateurs ferroviaires de proximité**. Il s'agit d'encourager la création de PME ferroviaires pour desservir les territoires et les zones portuaires.
 - **Développer le fret ferroviaire à grande vitesse entre les aéroports**, avec l'utilisation des lignes à grande vitesse en dehors des heures de pointe pour le transport de marchandises.
 - **Créer un réseau où les trains de fret seront prioritaires**.
 - **Supprimer les goulets d'étranglement**.
 - **Améliorer la desserte ferroviaire des grands ports français**.
 - **Moderniser la gestion des sillons**. Le fret sera traité comme une priorité. Le but est d'améliorer les temps de parcours et de favoriser le respect des horaires des trains de fret.

QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ?

- Au total, ce programme va permettre de **réduire de 2 millions le nombre de trajets de poids lourds par an**, ce qui signifie :
 - **D'une part, moins de bouchons et plus de sécurité pour les Français ;**
 - **D'autre part, une réduction de nos émissions de CO₂ de 2 millions de tonnes par an.**

LES INVESTISSEMENTS SERONT-ILS À LA HAUTEUR DE L'AMBITION AFFICHÉE ?

- Parce que la France veut être à la pointe de ce nouveau transport écologique de marchandises, **l'Etat va investir massivement dans le fret** : d'ici 2020, ce seront **7 Mds €** d'argent public qui seront ainsi investis. **C'est un montant historique !**
- Parce que nous souhaitons aller vite, **les premières réalisations concrètes débuteront dès cette année** avec en particulier : la mise au gabarit de l'autoroute ferroviaire alpine, la mise en place de l'autorité de régulation des activités ferroviaires ou encore la création d'au moins 3 opérateurs de proximité.

QUEL RÔLE POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS ?

- Le Gouvernement a donné une instruction claire à Réseau Ferré de France, à la SNCF mais aussi aux grands ports maritimes : **tous les acteurs doivent pleinement se mobiliser pour augmenter fortement la part du rail dans le fret national.**
- Ce programme sera également présenté par RFF et la SNCF à leurs instances de concertation et à leur conseil d'administration.
- Enfin, **un comité de suivi** associant l'ensemble des parties prenantes sera bientôt mis en place pour suivre l'avancement de la mise en oeuvre de ce programme chaque trimestre à l'aide d'un tableau de bord.

QUELS ENGAGEMENTS DE LA SNCF ?

- Ce n'est un secret pour personne, l'activité fret de la SNCF rencontre depuis des années de sérieuses difficultés. Pour autant, **le recul du fret ferroviaire n'est pas une fatalité.** Cet engagement national, c'est **une opportunité majeure** donnée à l'entreprise de **rénover en profondeur son activité fret** pour se positionner dans le peloton de tête en Europe du fret vert du 21^{ème} siècle.
- Dans cette perspective, l'Etat a demandé à la SNCF de s'engager **dans une massification des échanges et d'investir fortement dans les solutions innovantes de transport de marchandises.** La SNCF va ainsi investir au moins **1 Md € sur ses fonds propres dans les 5 prochaines années.** Cet effort particulier sera notamment rendu possible par une réorganisation de la production de ses activités hautement déficitaires.
- La SNCF va mettre en place des équipes dédiées à l'accompagnement territorial de cette réforme ambitieuse (revitalisation industrielle, valorisation foncière, etc).

QUELLES GARANTIES POUR LES SALARIÉS DU FRET À LA SNCF ?

- Par son ampleur et son impact sur le fonctionnement et l'organisation de la SNCF, **ce projet comporte une dimension sociale très importante.** C'est pourquoi une large phase de concertation, de dialogue et d'écoute va maintenant s'ouvrir au sein de l'entreprise avec l'ensemble des syndicats.
- Des **engagements formels sont pris par la SNCF** : le **statut des personnels sera maintenu.** Tous trouveront des fonctions dans un autre service de la SNCF. L'entreprise mettra d'ailleurs en place une aide à la mobilité ou la reconversion à travers un plan de formation et de reconversion.

COMMENT RFF PARTICIPERA À CE VASTE PROGRAMME ?

- L'efficacité du système ferroviaire, et notamment le respect des horaires et des temps de parcours, repose sur **la qualité des sillons**, c'est-à-dire des créneaux horaires de circulation alloués aux différents opérateurs. Dans le cadre de cet engagement national, RFF s'engage donc à **moderniser la gestion des sillons pour traiter le fret comme une priorité.**
- Pour ce faire, RFF va mettre en place avant la fin de l'année un **véritable service clients.** Dès 2010, l'entreprise signera des accords de qualité avec les demandeurs de sillons. Enfin, le réseau existant sur les grands axes structurants sera progressivement transformé en un **véritable Réseau Orienté Fret.**

Luc CHATEL